

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Bobst Group SA

tenue le jeudi 28 mars 2024 à 09h00

au Packaging Center – Bobst Group SA CH-1031 Mex

M. Alain Guttman, Président du Conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre l'Assemblée générale ordinaire.

M. Lorenz Gross, secrétaire du Conseil d'administration, tient le procès-verbal de l'Assemblée.

Le représentant indépendant est, conformément à l'article 689d du Code suisse des obligations, Ofisa Berney Associés SA (Chemin de Roseneck 5, 1001 Lausanne), représenté par Me Alexandre Pradervand.

Le Président désigne M. Philippe Miauton et Mme Romaine Nidegger comme scrutateurs.

Le Président constate ensuite que :

- L'Assemblée a été convoquée conformément aux statuts avec l'ordre du jour suivant :
 1. Approbation du rapport de gestion, ainsi que des comptes de la société et du Groupe pour l'exercice 2023
 2. Approbation du rapport sur les questions non-financières du Groupe pour l'exercice 2023
 3. Décharge au Conseil d'administration
 4. Décision sur la répartition du bénéfice disponible au 31 décembre 2023 et distribution d'un dividende
 5. Réélections au Conseil d'administration
 6. Réélection de l'organe de révision
- La présente Assemblée a été convoquée conformément aux dispositions statutaires, par publication dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce du 4 mars 2024.
- Le rapport de gestion a été mis à disposition au siège de la société à partir du 27 février 2024 et a également été envoyé au domicile des actionnaires qui en ont fait la demande.
- L'organe de révision est représenté par Monsieur Gérard Ambrosio de la société PricewaterhouseCoopers SA.

Aucun actionnaire n'a fait valoir, dans le délai et selon la forme prescrite par les statuts, le droit de faire inscrire un point à l'ordre du jour.

Toutes les formalités exigées par la loi et les statuts étant accomplies, l'Assemblée se trouve dès lors régulièrement constituée et apte à délibérer valablement.

Le secrétaire du Conseil d'Administration communique à l'Assemblée les informations ci-après :

- Les actionnaires et représentants présents sont au nombre de 42 et représentent 15 391 968 droits de vote, ce qui correspond à 95.52% du total des droits de vote inscrits au registre des actions à et 93.18% du capital-actions.
- Le représentant indépendant représente 1 257 157 droits de vote. La représentation directe par les actionnaires totalise 14 134 811 droits de vote.

Les actions de la société sont toutes des actions nominatives avec une valeur nominale CHF 1.-.

Le Président rappelle que l'Assemblée prend ses décisions et procède aux élections à la majorité des voix attribuées aux actions représentées. Les votations et élections se font à main levée, sauf décision contraire du Président.

1. Approbation du rapport de gestion ainsi que des comptes de la société et du Groupe pour l'exercice 2023

Monsieur Gérard Ambrosio intervient pour la société PricewaterhouseCoopers SA et précise que les réviseurs n'ont aucun commentaire à rajouter.

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale approuve le rapport de gestion ainsi que les comptes de la société et du Groupe pour l'exercice 2023. »

Cette résolution est adoptée à une large majorité.

2. Approbation du rapport sur les questions non-financières du Groupe pour l'exercice 2023

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale approuve le rapport sur les questions non-financières du Groupe pour l'exercice 2023. »

Cette résolution est adoptée à une large majorité.

3. Décharge au Conseil d'administration

Le Président ouvre la discussion, en rappelant que selon l'article 695 du code des obligations, les personnes qui ont coopéré à la gestion des affaires de la société ne peuvent prendre part aux décisions concernant la décharge.

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale donne décharge aux membres du Conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice 2023. »

Cette résolution est adoptée à une large majorité.

Le Président confirme que les personnes chargées de la gestion et les membres du Conseil n'ont pas participé au vote.

4. Décision sur la répartition du bénéfice disponible au 31 décembre 2023 et distribution d'un dividende

Le Conseil d'administration propose de verser un dividende ordinaire brut de CHF 5.- par action.

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale décide de verser un dividende ordinaire brut de CHF 5.- par action et de reporter comme solde un montant de CHF 187 156 791.28. »

Cette résolution est adoptée à une large majorité.

5. Réélections au Conseil d'administration

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

5.1 Réélection de M. Alain Guttmann

Le Président passe la parole à M. Jurgen Brandt, administrateur indépendant du Conseil, pour diriger l'Assemblée au sujet de sa propre réélection. M. Jurgen Brandt passe à la votation et soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Alain Guttmann comme membre du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

Cette résolution est adoptée à une large majorité.

5.2 Réélection de M. Thierry de Kalbermatten

Le Président reprend la parole et soumet ensuite à l'Assemblée la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Thierry de Kalbermatten comme membre du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

Cette résolution est adoptée à une large majorité.

5.3 Réélection de M. Gian-Luca Bona

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Gian-Luca Bona comme membre du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

Cette résolution est adoptée à une large majorité.

5.4 Réélection de M. Jürgen Brandt

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Jürgen Brandt comme membre du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

Cette résolution est adoptée à une large majorité.

5.5 Réélection de Mme Montserrat Peidro-Insa

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit Mme Montserrat Peidro-Insa comme membre du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

Cette résolution est adoptée à une large majorité.

5.6 Réélection de M. Marc Schuler

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Marc Schuler comme membre du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

Cette résolution est adoptée à une large majorité.

5.7 Réélection de M. Alain Guttmann comme Président

Le Président passe à nouveau la parole à M. Jurgen Brandt pour diriger l'Assemblée au sujet de sa propre réélection comme Président du Conseil d'administration. M. Jurgen Brandt soumet la décision suivante :

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Alain Guttmann comme Président du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

Cette résolution est adoptée à une large majorité.

6. Réélection de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose de désigner comme organe de révision la société PricewaterhouseCoopers SA pour l'année 2024.

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale désigne la société PricewaterhouseCoopers SA comme organe de révision pour l'année 2024. »

Cette résolution est adoptée à une large majorité.

Au terme des délibérations, le Président remercie les actionnaires de leur soutien et informe que la prochaine Assemblée générale ordinaire aura lieu le 3 avril 2025.

Le Président lève la séance à 10h00.



Alain Guttmann

Le Président du Conseil d'administration



Lorenz Gross

Le Secrétaire